

La pauvreté et l'exclusion sociale en Grande-Bretagne

Eldin Fahmy et David Gordon*

Au Royaume-Uni, vieillissement de la population et forte divortialité se conjuguent pour réduire la taille moyenne des ménages. La proportion de familles monoparentales y est en augmentation sensible. Le pays se caractérise également par un bas taux de chômage et des conditions économiques favorables. La pauvreté, après plus de deux décennies de hausse presque ininterrompue, se maintient à un niveau élevé et concerne 20 % à 25 % de la population, quelle que soit la façon dont on la définit, en termes strictement monétaires ou plus largement de conditions de vie matérielles difficiles ou encore de pauvreté subjective. Il existe un large consensus en Grande-Bretagne sur une liste d'éléments jugés indispensables pour assurer des conditions de vie acceptables, parmi lesquels figurent notamment la possibilité de se nourrir convenablement, de s'habiller mais aussi de pouvoir rendre visite à ses amis. L'étude des situations de cumul de faibles ressources et de privation de certains de ces éléments permet de compléter l'approche strictement monétaire. Certaines catégories de ménages y sont particulièrement exposées, notamment les familles monoparentales et les personnes sans emploi.

* *Eldin Fahmy et David Gordon appartiennent au Townsend Centre for International Poverty Research, Université de Bristol, Royaume-Uni.*

En 2001-2002, il y avait au Royaume-Uni un total de 12,5 millions de personnes, soit près d'un quart de la population (22 %) vivant avec un revenu disponible inférieur à 60 % de la médiane des revenus et 13,3 millions (23 %) vivant avec moins de la moitié du revenu moyen (DWP, 2003). Parallèlement aux données statistiques officielles du gouvernement britannique, une série d'études universitaires ont permis de confirmer l'étendue et la progression de la pauvreté et des privations au Royaume-Uni depuis les années 1970 (par exemple, Townsend, 1979 ; Mack et Lansley, 1985 ; Gordon et Pantazis, 1997 ; Bradshaw, 1993 ; Parker, 1998 et 2000 ; etc.).

Les politiques sociales du gouvernement, mais aussi les évolutions économiques et sociodémographiques, ont joué un rôle déterminant dans la dynamique de la pauvreté et des privations au Royaume-Uni. La société britannique a en effet connu au cours des trente dernières années des changements profonds de sa structure démographique, qui ont eu d'importantes répercussions sur l'étendue et la profondeur de la pauvreté.

Depuis les années 1970, le vieillissement de la population est l'une des tendances démographiques les plus nettes. La proportion de personnes de plus de 75 ans a presque doublé depuis 1971, passant de 4 % à 7 % (ONS, 2001). Ce vieillissement s'est accompagné d'une baisse du taux de fécondité, passé de 2,7 enfants par femme en 1960 à 1,7 en 1999, chiffre qui reste cependant nettement supérieur à la moyenne de l'Union Européenne (UE) à quinze (1,5 enfant par femme en 1999). Enfin, le Royaume-Uni est l'un des pays de l'UE où l'augmentation du taux de divorce et le phénomène des familles recomposées sont parmi les plus prononcés. Le taux brut de divorce pour 1 000 habitants y est passé de 1,8 (1970-1974) à 2,7 (1999), tandis que le taux brut de nuptialité baissait de 8,2 (1970-1974) à 5,1 (1999). En 1999, l'indicateur conjoncturel de divortialité a atteint 42 % au Royaume-Uni, contre 28 % pour l'ensemble de l'UE à quinze. Au total, au cours des trente dernières années, la taille des ménages est passée d'en moyenne 2,9 personnes en 1971 à 2,5 en 1991 et a continué ensuite de diminuer, mais plus lentement, pour atteindre 2,3 en 2000. Sur cette période, la proportion de ménages d'une personne a presque doublé, passant de 17 à 32 %, et celle des familles monoparentales est passée de 3 % à 7 % (ONS, 2002). La société britannique se distingue nettement sur ce point du reste de l'Union européenne : selon l'*Enquête communautaire sur les forces de tra-*

vail (LFS), il y a au Royaume-Uni deux fois plus de ménages dirigés par un parent isolé que dans l'UE à quinze dans son ensemble (CE, 2002) (1).

Par rapport à nombre d'autres pays de l'UE à quinze, les niveaux de chômage et d'inactivité économique sont relativement modestes au Royaume-Uni. Ainsi, les taux d'emploi, tels que définis par l'UE, y sont systématiquement plus élevés que dans la moyenne de l'Union : 72 % en 2001 contre 64 %. Par ailleurs, au cours de la même année, 5,1 % de la population active britannique était au chômage selon la définition du Bureau international du travail (BIT) contre 7,5 % pour l'Union dans son ensemble (Eurostat, 2001), alors que le taux de chômage de longue durée était de moitié inférieur au Royaume-Uni à ce qu'il était dans l'UE à quinze (CE, 2002). En fait, le Royaume-Uni a toujours connu dans les années 1990 des taux de chômage inférieurs à ceux de la plupart des quinze États membres de l'UE (cf. graphique I).

Cependant, nombre de chercheurs britanniques spécialistes du marché du travail estiment que le « véritable » taux de chômage du Royaume-Uni est nettement supérieur à celui que mesure la définition du BIT (Threlfall, 2000). En effet, au sens du BIT, un chômeur doit chercher activement du travail. Or, au Royaume-Uni, de nombreux travailleurs découragés apparaissent en fait dans les statistiques de « maladie ». Sur les quinze pays de l'Union européenne, c'est au Royaume-Uni que l'on enregistre le taux d'absence pour maladie le plus élevé au sein de la population en âge de travailler, avec une proportion de 7 %, contre 2,1 % seulement en Allemagne et 0,3 % en France. Si l'on devait rajouter aux chômeurs (au sens du BIT) les personnes « malades » en âge de travailler, le Royaume-Uni arriverait au troisième rang de l'UE à quinze dans le classement du nombre total de chômeurs, derrière la Finlande et l'Espagne (Webster, 2002).

Les tendances relatives au chômage au sens du BIT se retrouvent dans la répartition des dépenses en matière de protection sociale puisque les sommes allouées au chômage représentent au Royaume-Uni une proportion de la dépense de

1. *Au Royaume-Uni, la famille monoparentale est définie comme étant une famille composée « d'un parent, quel que soit son sexe, vivant avec ses enfants à charge n'ayant jamais été mariés, pour autant que ces enfants n'aient pas eux-mêmes d'enfants » (ONS, 2002, p. 169). Au sein de l'UE, la notion de parent isolé fait l'objet d'une définition plus générale qui inclut tous les ménages dirigés par un parent célibataire vivant avec ses enfants à charge (CE, 1996).*

protection sociale bien inférieure (3,2 %) à ce qu'elle est dans l'ensemble de l'UE à quinze (6,8 %) (Eurostat, 2002). En outre, en dépit de taux d'activité élevés, la faiblesse des salaires reste un problème pour nombre de ménages actifs. Même si la durée réglementaire du travail est au Royaume-Uni parmi les plus longues d'Europe (44 heures hebdomadaires, contre 40 pour l'ensemble des quinze pays membres de l'UE en 1999), les deux cinquièmes seulement (38 %) des ménages vivant avec moins de 60 % de la médiane des revenus sont dirigés par un actif (CE, 2002 ; Palmer *et al.*, 2002).

Faiblesse des revenus et inégalités

En décembre 2001, le Conseil européen de Laeken a adopté un ensemble de 18 indicateurs communs d'inclusion sociale visant à standardiser le suivi des progrès accomplis dans ce domaine par les différents États membres de l'Union. Parallèlement aux indicateurs relatifs à l'emploi, à la santé et à l'éducation, les mesures de bien-être financier et de pauvreté constituent un élément essentiel de la stratégie d'inclusion sociale. Les principaux résultats sur la pauvreté monétaire dans l'UE, qui reposent sur l'analyse du *Panel communautaire des ménages (PCM)* font apparaître l'étendue considérable de la pauvreté monétaire au Royaume-Uni par rapport à la majorité des autres États membres. Ainsi, en 1999, 15 % de la population de l'UE était composée de ménages à faibles revenus (ou « pauvres »), soit environ 55,7 millions de personnes et c'est au Royaume-Uni que l'on a recensé le plus grand nombre de personnes à faibles revenus (11,1 millions de personnes). Cependant, la pauvreté monétaire n'a pas toujours constitué au Royaume-Uni un problème aussi important qu'aujourd'hui (cf. graphique II).

Durant les années 1960, les inégalités de revenus dans le bas de la distribution sont restées relativement stables en Grande-Bretagne, avec environ 11 % de la population touchant des revenus inférieurs à la moitié du revenu moyen, selon la mesure traditionnelle des bas revenus au sens des séries *HBAI* (Households below average income) diffusées par le Department for Work and pensions (cf. DWP, 2002 ; encadré 1). Mais avec la récession et la « stagflation » du début des années 1970 provoquées par les hausses du prix du pétrole, le pourcentage de ménages vivant avec moins de la moitié des revenus moyens est brusquement passé à un peu plus de 13 %. Alors que des politiques économiques et sociales relativement progressistes se mettaient en place au milieu

des années 1970, la pauvreté et l'inégalité ont rapidement chuté, jusqu'à toucher un plancher de moins de 8 % de la population en 1977-1978. La victoire électorale du Parti conservateur de Margaret Thatcher en 1979 s'est ensuite traduite par un revirement des politiques économiques et sociales. À peu près simultanément, la pauvreté et des inégalités ont connu une forte reprise et n'ont cessé de s'étendre jusqu'au début des années 1990. Avec l'inflexion des politiques sociales du gouvernement conservateur de 1992 (John Major), le creusement des inégalités s'est quelque peu ralenti au milieu des années 1990 (Gordon, 2000). Mais en 1997, au terme de dix-huit années de majorité du Parti conservateur, la proportion de la population britannique ne touchant que de faibles revenus avait plus que triplé – passant de 8 % à 25 %. Après l'élection en 1997 du gouvernement travailliste de Tony Blair, les pouvoirs publics ont poursuivi pendant deux ans la politique budgétaire des Conservateurs, et aucune réduction des inégalités de revenus n'a été enregistrée. Il a fallu attendre le début du XXI^e siècle pour voir un recul relativement modeste des inégalités de revenus entre 2000 et 2002 (de 25 % à 23 % de la population), que l'on peut être tenté d'attribuer aux politiques « favorables aux pauvres » du gouvernement travailliste.

En dépit de l'accroissement sensible de la pauvreté au Royaume-Uni au cours des années 1980 et au début des années 1990, la croissance économique ne s'est pas accompagnée ces dernières années d'une progression parallèle des dépenses publiques en matière de prestations sociales. En 2001-2002, le Pib à prix courants a atteint le chiffre record de mille milliards de livres sterling. En pourcentage du Pib, la dépense globale de protection sociale (26,9 %) était proche de la moyenne des quinze pays de l'UE, qui s'établissait à 27,6 % en 1999 (Eurostat, 2002). Cependant et toujours en pourcentage du Pib, la part des prestations sociales a fortement chuté au Royaume-Uni durant les années 1990, passant de 12,4 % du Pib en 1993-1994 à 10,5 % en 2000-2001 (DWP, 2002) (2). Si cette tendance est liée en

2. Les dépenses de protection sociale telles que définies par le système ESSPROS englobent toutes les interventions des organismes publics ou privés visant à soulager ménages et particuliers du fardeau d'un ensemble de risques ou de besoins définis (par exemple, s'agissant de maladie, de soins de santé, d'invalidité, de vieillesse, de famille et d'enfants, de chômage, de logements et d'autres formes d'exclusion sociale) (cf. par exemple Eurostat, 2002b). Au Royaume-Uni., la dépense de protection sociale désigne la dépense totale en prestations publiques comme les retraites de l'État, les allocations de veuvage, l'indemnisation du chômage, de la maladie et de l'invalidité, les enfants et les allocations accordées en fonction des ressources.

partie au climat économique plus favorable de la fin des années 1990, il n'en reste pas moins que la valeur des prestations sociales accordées sous conditions de ressources a progressé moins vite que les revenus moyens au Royaume-Uni durant les années 1980 et 1990. Ainsi, en pourcentage des revenus moyens, la valeur des indemnités de chômage est passée de 20,6 % en 1979 à tout juste 11,6 % en 2002, tandis que le montant des allocations de revenus minimums a chuté de 15,3 % en 1988 (date

à laquelle le revenu minimum a remplacé le complément de revenu familial) à 11,6 % en 2002 (DWP, 2002).

En 1999, le Royaume-Uni est l'un des pays de l'Union européenne où l'inégalité de revenus est la plus prononcée. Le dernier quintile des ménages britanniques a des revenus plus de cinq fois supérieurs (5,2) à ceux du premier quintile. Cependant, si cette mesure ne reflète que partiellement les inégalités de revenus, selon le

Encadré 1

LES MESURES TRADITIONNELLES DE BAS REVENUS AU ROYAUME-UNI : LES SÉRIES HBAI

Il existe de longue date une mesure annuelle des « bas revenus », dite « Households below average income » (HBAI), correspondant au nombre ou à la proportion de ménages dont le *revenu est inférieur à 50 % de la moyenne des revenus* de l'année considérée. Cette mesure est publiée par le Department for Work and pensions (DWP), service ministériel, simultanément à de nombreuses statistiques de la distribution des revenus, déclinées notamment selon deux variantes définitions du revenu des ménages, qui correspondent au concept de revenu disponible après impôt et prestations, mais calculées soit avant soit après déduction du coût du logement (dites respectivement *BHC, before housing costs*, et *AHC, after housing costs*). Ces mesures se fondent actuellement sur les données de « l'enquête sur les ressources des familles » (*Family resources survey*) après avoir utilisé jusqu'en 1994-1995 celles de « l'enquête sur les dépenses des familles » (*Family expenditure survey*), ces deux enquêtes étant réalisées annuellement par l'ONS, Institut national de statistique. Une base de données historique (1961-1991) de plus de 200 000 observations permettant de reconstituer sur longue période les résultats des HBAI a été constituée et documentée (Goodman et Webb, 1994, cf. graphique II).

Les séries HBAI ainsi que, plus généralement, les caractéristiques de la distribution des revenus utilisent par ailleurs pour le calcul standard du niveau de vie (revenu équivalent) *l'échelle d'équivalence dite de Mac Clements*, qui repose sur des estimations économétriques (Mac Clements, 1977) et qui dépend du concept de revenus utilisé (« BHC » ou « AHC »). Elle attribue notamment un poids croissant aux enfants selon leur âge : le nombre d'unité de consommation apporté par un enfant varie de 0,01 pour les enfants de moins d'un an à 0,28 de 13 à 15 ans et 0,38 au-delà de 16 ans, sachant que l'échelle de Mc Clements est normalisée à 1 pour un couple et non pour un célibataire, comme c'est le plus souvent l'usage.

Le caractère conventionnel du seuil traditionnel, sa sensibilité assez élevée aux valeurs des hauts revenus de l'enquête du fait de l'utilisation du revenu moyen et surtout son décalage avec les standards utilisés pour les comparaisons européennes et internationales, renforcé par le recours à une échelle d'équivalence spécifique,

ont amené le DWP à introduire de nombreuses variantes du seuil de bas revenus et de l'échelle d'équivalence dans les publications récentes. Des variantes, utilisant le seuil de pauvreté « européen » de 60 % du revenu médian et l'échelle d'équivalence OCDE modifiée, ont ainsi été introduites puis sont devenues, à compter de 2003, la mesure de référence, après l'adoption d'objectifs gouvernementaux fixés en termes de taux de pauvreté des enfants utilisant l'échelle OCDE modifiée et le seuil de bas revenus fixé à 60 % du revenu médian. Une consultation d'utilisateurs organisée par le DWP sur le choix de l'échelle d'équivalence à retenir pour le HBAI a confirmé que les standards européens devaient être présentés comme les concepts de référence et que seuls quelques tableaux utiliseraient encore les seuils fixés par référence au revenu moyen et à l'échelle de Mac Clements.

Si ce changement de concepts et de conventions de référence a nécessairement un impact en niveau sur les seuils de pauvreté, le nombre de pauvres ou le taux de pauvreté, il faut savoir que la plupart des résultats en évolution ne sont pas modifiés qualitativement par un changement de convention. Ainsi les évolutions présentées sur le graphique II sont globalement inchangées en utilisant le taux de pauvreté à 60 % de la médiane des revenus. Comme la proportion d'individus au dessous de 50 % du revenu moyen, le taux de pauvreté à 60 % de la médiane des revenus est à son minimum historique en 1979 à 7,1 millions d'individus et son point le plus haut se situe également en 1992 à 13,9 millions pour redescendre aux alentours de 12,3 millions en 2002. Les évolutions sont également robustes à un changement d'échelle d'équivalence. À signaler que les publications récentes HBAI identifient, parmi les différents tableaux, ceux qui ne sont pas robustes à un changement d'échelle d'équivalence.

Références spécifiques

http://www.dwp.gov.uk/asd/hbai/hbai2004/first_release_0304.pdf
http://www.poverty.org.uk/income/income_choices.htm
<http://www.poverty.org.uk/income/income/meanx.htm>

coefficient de Gini, qui tient compte de l'éventail complet des revenus, le Royaume-Uni se classe aussi parmi les pays de l'UE à quinze les plus inégalitaires.

Selon la définition européenne de la pauvreté monétaire utilisée dans les comparaisons internationales issues du Panel Communautaire des Ménages (60 % de la médiane nationale du revenu et l'échelle d'équivalence dite OCDE-modifiée), le Royaume-Uni soutient mal la comparaison avec la plupart des autres pays de l'UE à quinze, près d'un tiers (30 %) des ménages étant considérés comme « pauvres » avant prise en compte des prestations sociales. Si les effets redistributifs des transferts sociaux sont manifestes dans le contexte britannique (réduisant le taux de pauvreté à 19 % après prestations), le Royaume-Uni conserve, avec 18 % en 1999 un taux de pauvreté supérieur à celui de l'UE (15 %). Selon la mesure de *pauvreté persistante* (être pauvre au moins deux années consécutives sur trois), comme pour l'inégalité de revenus et le risque de pauvreté, le Royaume-Uni se classe plus mal que la plupart des autres États membres de l'UE, avec 11 % de ménages victimes de pauvreté monétaire persistante en 1999.

Enquête sur la Pauvreté et l'Exclusion sociale

Comme on l'a vu, il existe au Royaume-Uni de longue date des mesures officielles de la pauvreté (cf. encadré 1 et DWP, 2003) qui reposent, comme celle des indicateurs structurels de Laeken, sur le nombre et la proportion de personnes (ou de ménages) dont les revenus sont inférieurs à un seuil essentiellement conventionnel, fonction du revenu moyen ou médian des ménages et normalisé pour tenir compte des variations de taille et de composition des ménages. Au moment de l'enquête de 1999 sur la pauvreté et l'exclusion sociale (*Poverty and Social Exclusion, PSE*) en Grande-Bretagne, il y avait plus de 14,3 millions de personnes au Royaume-Uni vivant au sein de ménages touchant moins de la moitié du revenu moyen, soit le triple de cette même population à la fin des années 1970 (DSS, 1999 et 2000 ; cf. graphique II). Cependant, si cette démarche est commode pour les organismes publics et internationaux, son interprétation est limitée par les restrictions apportées au concept, strictement monétaire, et les différentes conventions utilisées (échelle d'équivalence et seuil, cf. introduction de D. Verger, dans ce numéro). En particulier, la notion de revenu relatif utilisée en pratique pour mesurer la pauvreté n'est pas

fondée sur des critères complémentaires de privation ou d'inégalité, pas plus qu'elle ne repose sur les besoins matériels et sociaux des individus ou sur une définition communément acceptée de la pauvreté. Or les définitions de la pauvreté existant au plan international, comme celle qui a été adoptée par les gouvernements de 117 pays lors du Sommet mondial de Copenhague sur le développement social en 1995, ne considèrent pas seulement la pauvreté du point de vue des ressources monétaires disponibles, mais cherchent aussi à savoir si ces ressources suffisent pour conserver un niveau de vie acceptable, avec une participation raisonnable à la vie civile, sociale et culturelle (Nations Unies, 1995). De même, au sein de l'UE, la définition « officielle » de la pauvreté fait référence aux modes de vie en général : « on entend par pauvres les individus, les familles, les groupes de personnes dont les ressources, matérielles, culturelles et sociales, sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'État » (CEE, 1985). Si le revenu est un facteur vital, il n'est pas le seul indicateur de l'accès aux biens et aux services et de la participation sociale et communautaire. L'élaboration d'indices de privation mesurés en fonction du nombre d'objets et d'activités que les gens n'ont pas les moyens de s'offrir constitue une alternative pour mesurer le niveau de bien-être matériel et social.

Pour tenter de surmonter ces difficultés de définition et de mesure de la pauvreté, l'enquête sur la pauvreté et l'exclusion sociale (*Poverty and Social Exclusion, PSE*), menée par l'Office national des statistiques (ONS) avec le soutien financier de la *Joseph Rowntree Foundation*, vise à identifier des seuils de revenus, pour différentes catégories de ménages, en dessous desquels le risque de connaître plusieurs formes de privations devient très important, élargissant ainsi la notion strictement monétaire de pauvreté. Il ne s'agit pas d'une innovation à proprement parler, l'enquête *PSE* de 1999 reprenant développant dans ce but les enquêtes nationales antérieures (Mack et Lansley, 1985 ; Gordon et Pantazis, 1997). L'objectif de l'enquête était entre autres de déterminer des seuils de pauvreté alliant une vision consensuelle de la définition des « nécessités de la vie » à une évaluation scientifique de ces notions.

En premier lieu, un échantillon représentatif de personnes interrogées par l'Office National de Statistique (ONS) dans le cadre de la *June 1999 Omnibus Survey* a été invité à indiquer quels étaient les biens de consommation courante et les activités qu'elles considéraient comme des

nécessités de la vie en Grande-Bretagne aujourd'hui et dont aucun ménage ou famille ne devrait être privé. Le taux de réponse a été de 69 % et 1 855 personnes ont répondu au total à cette enquête.

Par la suite, les informations contenues dans l'Enquête générale auprès des ménages (1998-1999 *General Household Survey, GHS*) ont servi à recueillir des renseignements essentiels sur la situation socio-économique des personnes interrogées, notamment leurs revenus. Un sous-échantillon de suivi des personnes ayant répondu à l'enquête *GHS* (pondéré en faveur de celles ayant des faibles revenus) a été interrogé à nouveau en septembre-octobre 1999 pour déterminer le nombre de celles auxquelles il manquait des choses qu'elles estimaient être des nécessités et recueillir d'autres informations sur la pauvreté et l'exclusion sociale. Le taux de réponse a été de 63 % et 1 534 personnes ont répondu au total à cette enquête.

Enfin, un seuil de pauvreté a été calculé sur la base, à la fois du revenu équivalent (*i.e.* par unité de consommation) des ménages et du degré de privation de nécessités socialement définies – les éléments considérés par au moins 50 % des personnes interrogées comme indispensables pour vivre en Grande-Bretagne aujourd'hui. La fixation du seuil de pauvreté « optimal » suppose donc que l'on s'intéresse à la fois aux revenus des personnes et à leur degré de privation. Il peut être défini comme le point qui, à la fois, maximise les différences entre ces catégories (pauvres/non-pauvres) et minimise les différences au sein de ces deux catégories (cf. graphique III). Il est à noter que l'enquête *PSE* adopte une échelle d'équivalence spécifique, conçue par des experts en liaison avec l'ONS sur la base d'une approche en termes de budgets-type (Gordon *et al.*, 2000). Par rapport à l'échelle généralement adoptée au Royaume-Uni (de Mc Clements) l'échelle *PSE* accorde un poids plus important aux jeunes enfants (cf. encadré 2).

Si l'on veut une mesure scientifique du degré de privation, il faut élaborer un indice qui soit à la fois valable, fiable et additif (Gordon, 1995). Une analyse classique a donné une fiabilité de l'indice extrêmement élevée (alpha de Chronbach = 0,885, Lollivier et Verger, 2005, dans ce numéro). La validité conceptuelle peut être déduite des corrélations observées (ratios de risque) entre les composantes de l'indice et les corrélats bien établis de la pauvreté, en l'occurrence des mesures de la mauvaise santé des personnes interrogées (santé générale,

maladie de longue durée débilite) et de leurs perceptions subjectives de la pauvreté et du bien-être. Enfin, l'additivité a été évaluée en examinant les principaux effets et les interactions de second ordre entre les composantes de l'indice faisant du revenu équivalent la variable dépendante. La détermination du seuil de pauvreté « objectif » a ensuite été obtenue par des modèles linéaires généraux portant sur des variables qualitatives et quantitatives (cf. Gordon *et al.*, 2000 ; Gordon, 2000 pour de plus amples détails).

Un consensus sur les nécessités de la vie courante

En comparant le pourcentage de personnes interrogées dans le cadre de l'enquête « *Omnibus Survey* » de 1999 ayant considéré différents éléments comme étant des nécessités de la vie en Grande-Bretagne aujourd'hui et la proportion de personnes interrogées lors de l'enquête *PSE* ayant déclaré ne pas pouvoir se les offrir en 1999, il ressort clairement de ces données que le public britannique a une vision assez multidimensionnelle de ce que sont les nécessités de la vie moderne en Grande-Bretagne (cf. tableau A en annexe 1). Les personnes de tous âges et de tous milieux font figurer dans la liste de leurs nécessités, non seulement les besoins matériels de base (l'alimentation, le logement, l'habillement, etc.), mais aussi les coutumes, les activités et les obligations sociales. En fait, la conclusion générale de l'enquête montre qu'il existe un fort degré de consensus entre les différentes catégories interrogées quant à leurs perceptions de ce que sont les nécessités de la vie. Ceci était déjà apparu lors de deux enquêtes précédentes fondées sur le même principe en 1983 et en 1990 (Mack et Lansley, 1985 ; Gordon et Pantazis, 1997).

Certaines différences sont néanmoins intéressantes. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de considérer certaines choses comme étant des nécessités, en particulier dans le domaine des biens de consommation personnelle. Les plus pauvres sont parfois plus susceptibles de considérer certaines choses comme des nécessités que les plus riches. Constat le plus frappant, les jeunes (de 16 à 30 ans) dressent une liste de choses et d'activités qu'ils considèrent comme nécessaires plus courte que leurs aînés. Hormis ces différences, il semblerait cependant y avoir un consensus important au sein du public britannique quant à ce que sont les nécessités de la vie. Dans la plupart des cas en effet, les différences sont minimales, n'ont pas d'incidence sur le

classement général des articles et des activités et n'ont que très rarement d'impact sur les choix majoritaires.

Combien y a-t-il de pauvres au sens du « consensus » de privations ?

Selon les personnes interrogées lors de l'enquête *PSE*, une majorité de personnes interrogées (58 %) indique avoir suffisamment de ressources pour n'avoir à se priver d'aucune nécessité,

tandis que 14 % doivent se priver d'une de ces nécessités faute de moyens financiers (cf. tableau 1). Rappelons que les nécessités finalement prises en compte sont celles qui sont considérées comme telles par une majorité de personnes.

À partir des analyses de régressions linéaires utilisées pour déterminer les seuils de pauvreté dans le cadre de l'enquête *PSE*, le seuil optimal obtenu s'établissait à un revenu hebdomadaire moyen équivalent de 175 livres sterling, auquel on a ajouté l'incapacité de se payer au moins

Encadré 2

LES MESURES DE PAUVRETÉ DANS L'ENQUÊTE PSE

Pauvreté monétaire

Des mesures indirectes et relatives des revenus tentent d'établir un seuil de revenu en dessous duquel les ménages et les individus sont supposés supporter un risque de pauvreté matérielle et sociale disproportionné. De telles mesures adoptent en général une échelle d'équivalence des revenus destinée à ajuster les seuils de revenus aux besoins réels de différents types de ménages. À partir de l'échelle d'équivalence retenue par l'enquête *PSE*, un seuil est identifié comme la moitié du revenu hebdomadaire net moyen des ménages répondants à l'enquête. Les ménages dont le revenu équivalent est inférieur à ce seuil sont considérés comme pauvres au sens de la pauvreté monétaire. *L'échelle d'équivalence au sens PSE* est définie comme suit : personne de référence du ménage (0,7) ; conjoint (0,3) ; chaque adulte supplémentaire de plus de 16 ans (0,45) ; premier enfant de moins de 16 ans (0,35) ; chaque enfant supplémentaire (0,3) ; famille monoparentale (+ 0,1). Les valeurs de chaque personne composant le ménage sont additionnées pour donner le *nombre équivalent de personnes* du ménage, par lequel on divise le revenu total du ménage pour obtenir le revenu « équivalent ». Par exemple, une famille monoparentale avec 2 enfants a un nombre équivalent d'adultes de $0,7 + 0,35 + 0,3 + 0,1 = 1,45$. Cette échelle d'équivalence a été déterminée à dire d'experts par une analyse de budget-type. Si le revenu net de cette famille est de 10 000 livres sterling, son revenu équivalent est de 6 897 livres sterling ($10\ 000/1,45$). Comme l'échelle Mc Clements, cette échelle est normée à un pour un couple, contrairement à l'échelle OCDE modifiée qui est normée à 1 pour un célibataire.

Privations ou pauvreté en conditions de vie

La mesure directe de la pauvreté en conditions de vie examine l'étendue des privations des nécessités sociales et matérielles que subissent les individus et les ménages, par rapport aux normes prévalant dans la société. Sur la base d'un modèle linéaire généralisé (GLM), la meilleure adéquation entre les privations observées et la pauvreté monétaire est obtenue en classant comme pauvres en conditions de vie les répondants à l'enquête *PSE* qui manquent d'au moins

deux nécessités sociales ou matérielles de la vie courante, en raison d'un manque de moyens – approximativement 27 % des répondants.

Pauvreté subjective

Les personnes de l'enquête *PSE* ont été interrogées pour établir leur niveau de vie selon deux définitions de la pauvreté, sur la base des propositions du sommet mondial des Nations unies sur le développement social (ONU, 1995) :

- *pauvreté absolue* : revenu insuffisant pour couvrir les besoins élémentaires en matière d'alimentation, de logement, de chauffage, d'habillement, d'eau et de soins médicaux ;

- *pauvreté globale* : revenu insuffisant pour permettre aux personnes interrogées de vivre dans un environnement sûr, de participer à la vie sociale et communautaire, de s'acquitter d'obligations personnelles, civiles et professionnelles, et de couvrir les frais de transport essentiels.

Dans les analyses qui suivent, les personnes interrogées qui considèrent que le revenu de leur ménage est insuffisant pour échapper à la « pauvreté globale » sont définies comme « pauvres subjectivement ». On est surtout frappé par la correspondance entre les estimations que se font les personnes interrogées de leur position par rapport à la pauvreté globale – 26 % d'entre eux considèrent que leur revenu est insuffisant pour éviter la pauvreté globale – et la proportion de pauvres selon la méthodologie issue de l'enquête *PSE* – 25,6 % (cf. *infra*). Ces résultats montrent avant tout qu'un ménage sur six (17 %) considère son revenu insuffisant, même pour satisfaire aux besoins physiques de base (« pauvreté absolue »). Ces niveaux sont beaucoup plus élevés qu'on ne l'imagine en général dans les débats nationaux et internationaux sur les pays industrialisés.

Pauvreté au sens de l'enquête PSE

Celle-ci est définie comme le cumul d'au moins deux privations parmi les « nécessités de la vie courante » et d'une situation de pauvreté monétaire relative, ces deux notons étant définies comme indiqué ci-dessus, au sens de l'enquête *PSE*.

deux « nécessités », ce qui conduit à considérer comme « pauvres » les personnes ayant à la fois un revenu faible et des privations multiples.

Cependant, certaines personnes déclarant ne pas avoir les moyens de se payer nombre des nécessités de la vie peuvent tout de même avoir des revenus élevés. Il peut s'agir de personnes *sorties de la pauvreté* grâce à de récentes augmentations de revenu (grâce, par exemple, à un emploi récent, à la formation d'une famille, etc.) mais qui ne se sont pas encore traduites par une hausse de leur niveau de vie monétaire. De même, certaines personnes à faibles revenus peuvent ne pas encore être privées de ces nécessités malgré de récentes baisses de revenus (dues, par exemple, au chômage, à une séparation, une maladie, etc.) et être considérées comme *exposées à la pauvreté*. En fait, sur les 28 % de personnes auxquelles il manque deux nécessités ou plus, deux pour cent avaient des revenus suffisants pour être considérées comme « sorties » de la pauvreté. Outre les pauvres souffrant de privations, dix pour cent de personnes supplémentaires avaient des revenus suffisamment faibles pour être exposées à un risque de pauvreté futur. Quand on rapproche

l'information sur le degré de privation des nécessités socialement perçues de celle dont on dispose sur le revenu par unité de consommation, au total, 26 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête *PSE* sont pauvres (au sens *PSE*), dix pour cent sont exposées à la pauvreté et 2 % en sont sorties récemment (cf. tableau 2).

Il est arrivé par le passé que l'on enregistre des pourcentages plus élevés qu'aujourd'hui de la population britannique vivant dans la pauvreté, une pauvreté souvent plus grave et plus dangereuse pour la vie. Cependant, avec la croissance démographique du XX^e siècle, le nombre de pauvres au Royaume-Uni est aujourd'hui plus important qu'il ne l'était dans les siècles précédents. Le fait qu'un nombre absolu sans précédent de personnes soient touchées par la pauvreté a des conséquences importantes sur l'ampleur et la conception des solutions à mettre en œuvre. L'enquête *PSE* permet de décrire la pauvreté, non seulement en tant que statistique agrégée, mais aussi en termes des conditions réelles auxquelles les personnes sont confrontées. Ainsi, les privations matérielles et sociales restent largement répandues en Grande Bretagne aujourd'hui (cf. encadré 3).

Tableau 1
Répartition des privations déclarées dans l'enquête PSE

En %

Nombre de privations	Ménages
Aucune	58
Une privation	14
De deux à cinq privations	16
De six à dix privations	7
Onze privations et plus	4

Source : enquête PSE, 1999.

Tableau 2
Taux de pauvreté au sens PSE

En %

	Ménages
Non-pauvres	62
Pauvres	26
Exposés à la pauvreté	10
Sortis de la pauvreté	2

Source : enquête PSE, 1999.

Encadré 3

PRIVATIONS MATÉRIELLES ET SOCIALES EN GRANDE BRETAGNE EN 1999

- Environ 9,5 millions de personnes ne peuvent pas se permettre un logement correct selon les critères de la majorité de la population. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas les moyens de se chauffer suffisamment, d'éviter l'humidité ou de garder leur logement dans un état de décoration décent.
- Environ 8 millions de personnes en peuvent pas se permettre ou un plusieurs produits ménagers essentiels (par exemple, un réfrigérateur ou un téléphone) ou de faire réparer leurs appareils électriques ou leurs meubles.
- Près de 7,5 millions de personnes ne peuvent pas se permettre de participer à des activités sociales courantes comme le fait d'aller voir des amis ou des proches, d'assister à des mariages ou à des funérailles ou de célébrer des occasions spéciales.
- Un tiers des enfants britanniques sont privés de nécessités matérielles ou sociales (comme trois repas

par jour, des jouets, des activités extrascolaires, des vêtements adéquats). Près d'un cinquième (18 %) sont privés de deux nécessités ou plus telles que définies par la majorité de la population britannique.

- Quelque 6,5 millions d'adultes doivent se passer de vêtements de base comme un manteau imperméable chaud, faute de moyens pour se les acheter.

- Approximativement 4 millions de personnes ne se nourrissent pas correctement aux normes d'aujourd'hui. Ainsi, elles n'ont pas les moyens de s'acheter fruits et légumes frais ou de faire deux repas par jour.

- Plus de 10,5 millions de personnes connaissent certaines formes d'insécurité financière comme l'incapacité à épargner, à assurer leurs biens ou à dépenser ne serait-ce que de petites sommes d'argent pour elles-mêmes.

Qui sont ces pauvres et quel lien avec les autres formes de pauvreté ?

Le profil démographique et social de la pauvreté en Grande-Bretagne en 1999 s'illustre avec le taux de pauvreté en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques choisies et la proportion de la pauvreté au sens de l'enquête *PSE* constituée d'individus ou de ménages, avec leurs caractéristiques (cf. tableau B en annexe 1). Depuis les études avant-gardistes de Booth (1903) sur la pauvreté à Londres, cinq catégories ont été identifiées comme étant particulièrement exposées à la pauvreté : les personnes âgées, les chômeurs, les malades et les handicapés, les familles nombreuses et les parents isolés. Si la pauvreté globale s'établit à 25,6 %, ces catégories sociales restent fortement représentées au sein de la population la plus exposée à la pauvreté au Royaume-Uni à la fin du XX^e siècle (cf. encadré 4).

L'enquête *PSE* présente l'intérêt de disposer de l'information permettant de construire les mesures les plus courantes de la pauvreté présentes dans la littérature et étudiées dans ce numéro, ce qui permet d'étudier la relation entre ces trois dimensions conceptuelles de la pau-

vreté (monétaire, en conditions de vie et subjective, cf. encadré 2) ainsi que leurs liens avec la mesure empirique de la pauvreté au sens de l'enquête *PSE* de 1999.

Quels sont donc les risques relatifs de pauvreté de certaines catégories selon les différentes approches ? En pratique, si on les compare à ceux qui ne perçoivent pas de revenu minimum (une prestation sociale clé), les bénéficiaires de ce revenu ont approximativement trois fois plus de risques d'être pauvre au sens monétaire (1/3,6), pauvres en conditions de vie (1/2,97) et pauvres au sens de l'enquête *PSE* (1/3,3) (cf. tableau 3). Sur la base de ces mesures bivariées, la physionomie globale des différents indicateurs de pauvreté au sein de l'enquête *PSE* est assez similaire, suggérant une grande proximité des mesures associées à ces concepts.

Cependant, ces caractéristiques sont souvent interdépendantes. Il est ainsi bien établi que le fait d'être bénéficiaire d'un revenu minimum est lié au statut de parent isolé au Royaume-Uni. Les techniques de l'analyse multivariée permettent d'estimer les effets de ces caractéristiques sur le risque d'être pauvre, indépendamment d'autres variables.

Tableau 3
Risques relatifs de pauvreté pour quatre formes de pauvreté

	Pauvreté monétaire	Pauvreté en conditions de vie	Pauvreté subjective	Pauvreté <i>PSE</i>
Bénéficiaires d'un revenu minimum	3,60	2,97	3,30	3,32
Ménages de 3 enfants et plus	ns (1)	2,09	1,89	2,06
Parents isolés	2,86	2,70	2,48	2,91
Ménages dont les plus jeunes enfants ont moins de 12 ans (ménages avec enfants uniquement)	1,50	1,69	1,49	1,68
Locataires de logements sociaux	3,66	2,98	3,04	3,40
Divorcé/séparé	1,76	1,92	1,90	2,03
Moins de 35 ans	0,76	1,64	1,29	1,68

1. Non significatif 1 % par un test du Chi deux de Fisher (unilatéral).

Lecture : les bénéficiaires d'un revenu minimum ont 3,6 fois plus de chances de souffrir de pauvreté monétaire que le reste de la population.

Sources : troisième vague du PCM (1996-1997) et enquête *PSE* de 1999.

Encadré 4

QUELQUES TRAITs CARACTÉRISTIQUES DES PAUVRES AU SENS *PSE*

- Les personnes non retraitées qui ne travaillent pas parce qu'elles sont au chômage (77 % d'entre elles sont pauvres au sens *PSE*) ou malades/handicapées (61 % d'entre elles).
- Celles qui touchent un revenu minium (prestation d'État accordée sous conditions de ressources) (70 % d'entre elles).
- Les ménages de 3 enfants et plus (46 % d'entre eux).
- Les parents isolés (62 % d'entre eux).
- Les ménages dont les plus jeunes enfants ont entre 0 et 4 ans (41 % d'entre eux) et entre 5 et 11 ans (35 % d'entre eux).
- Les locataires de logements sociaux (59 % d'entre eux).
- Les personnes divorcées ou séparées (46 % d'entre elles).
- Les jeunes âgés de 16 à 24 ans (34 % d'entre eux) et de 25 à 34 ans (38 % d'entre eux).

Le fait de recevoir un revenu minimum, le statut d'occupation du logement et le nombre d'actifs occupés du ménage restent des prédicteurs significatifs et puissants de toutes les mesures de pauvreté dans un contexte multivarié (cf. tableau 4). Inversement, le statut marital n'apparaît pas comme un prédicteur de la pauvreté selon l'une ou l'autre de ces mesures, dès lors que les autres caractéristiques démographiques et sociales sont prises en compte. Si les effets de la composition du ménage sur les niveaux de pauvreté ne sont pas totalement cohérents entre les différents indicateurs, les familles monoparentales, les familles nombreuses et les autres ménages de grande taille comptant des enfants sont en général plus suscepti-

bles d'être touchés par la pauvreté que les couples sans enfant et les célibataires. Ainsi, les parents isolés vivant dans un logement social sans autre personne active (par construction) et qui bénéficient d'un revenu minimum, ont 24 fois de plus de risques d'être pauvres au sens monétaire que les autres groupes de référence (cf. tableau 4).

Plusieurs échelles de privation

En 1996, a été menée par Eurostat la troisième vague d'enquête du *Panel communautaire des ménages (PCM)*, qui contient des données comparatives harmonisées pour douze États mem-

Tableau 4
Les risques relatifs de pauvreté(1) monétaire, en conditions de vie, subjective et au sens du PSE – régression logistique binomiale

	Pauvreté monétaire	Pauvreté en conditions de vie	Pauvreté subjective	Pauvreté PSE
	N = 1453	N = 1533	N = 1291	N = 1533
Type de ménage				
Célibataire	ns	ns	ns	ns
Parent isolé	6,67***	2,88*	ns	2,82*
<i>Couple</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple, un enfant	3,44**	2,02*	2,00*	ns
Couple, 2 enfants	ns	3,16***	ns	3,25***
Couple, 3 enfants	4,31**	3,09**	ns	ns
Couple, 4 enfants et plus	ns	4,02*	ns	4,76***
Plus de 2 adultes	ns	1,67*	ns	ns
Plus de 2 adultes et au moins un enfant	5,89***	4,46***	ns	3,52***
État civil				
Célibataire	ns	ns	ns	0,50***
<i>Marié/union libre</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Séparé/divorcé	ns	ns	ns	ns
Veuf/veuve	ns	ns	ns	ns
Âge				
16 à 24 ans	ns	4,93***	ns	6,93***
25 à 34 ans	ns	6,93***	3,24**	7,17***
35 à 44 ans	ns	2,45*	ns	2,39*
45 à 54 ans	ns	3,72***	ns	3,35**
55 à 64 ans	ns	2,29**	ns	2,21*
65 à 74 ans	ns	ns	ns	ns
75 ans et +	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Nombre d'actifs occupés dans le ménage				
0	10,91***	4,39***	3,63***	5,01***
1	2,73***	2,01***	1,96**	2,28***
2	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
3 +	ns	ns	2,21**	1,90***
Statut d'occupation du logement				
<i>Propriétaire-occupant</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Logement social	3,84***	3,47***	3,06***	4,04***
Locataires parc privé	2,55**	1,87*	1,95**	1,76*
Sexe				
<i>Homme</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Femme	ns	ns	ns	ns
Revenu minimum				
<i>Non</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Oui	2,62***	2,07**	3,56***	2,32***
Constante	0,05***	0,02***	0,04***	0,02***
Model Chi sq (df)	574 (25)***	348 (25)***	288 (25)***	378 (25)
Nagelkerke R sq	0,499	0,294	0,291	0,323

1. Cf. encadré 3 pour les différentes notions de pauvreté retenues dans l'enquête PSE.

Lecture : Les coefficients sont non significatifs (ns), significatifs 5 % (*), 1 % (**) et 0,1 % (***).
Sources : PCM au Royaume-Uni en 1996-1997 et enquête PSE de 1999.

bres de l'UE. Ce panel contient de nombreuses données sur, entre autres, la situation matérielle et démographique des personnes interrogées, leur revenu et leurs prestations sociales. Sur cette base, il est possible de construire des indices de privation mesurant l'accès d'une personne interrogée à des biens ménagers courants et aux activités sociales, au logement et aux activités de son quartier.

L'approche retenue s'inspire de travaux antérieurs de chercheurs de l'Institut de recherches économiques et sociales (Economic and Social Research Institute, ESRI) en Irlande (Whelan *et al.*, 2002 ; Whelan *et al.*, 2001 ; Layte *et al.*, 2001a ; Layte *et al.*, 2001b). Whelan *et al.* (2001) ont construit cinq indices de privation basés sur une analyse factorielle : privation élémentaire, privation secondaire, logement, détérioration du logement et environnement.

À l'exception des conditions de logement, ces indices peuvent être appliqués directement aux données issues de l'enquête PSE de 1999 (cf. tableau 5) pour illustrer l'incidence de la privation de biens matériels et sociaux courants, que ce soit pour l'échantillon de l'enquête PSE de 1999, l'échantillon Royaume-Uni du PCM de 1996, ou pour l'ensemble du PCM de la même année en Europe. Ces données montrent que, eu égard aux articles composant l'indice de privation élémentaire de Whelan *et al.* (2001),

la troisième vague de l'enquête PCM enregistre des niveaux nettement plus élevés de privation dans les ménages britanniques que dans l'échantillon de l'enquête PSE. S'agissant des autres échelles, les différences entre les échantillons des enquêtes PCM et PSE ne sont pas notables dans la plupart des cas. De plus, les niveaux de privation « élémentaire » et « secondaire » à l'échelle de tous les pays participant au PCM sont nettement et significativement plus élevés que dans l'échantillon britannique. Ces résultats pourraient indiquer que l'échantillon longitudinal de la troisième vague du PCM au Royaume-Uni a peut-être surestimé l'ampleur des privations au sein de la population britannique.

Étant donné les très faibles niveaux de privation élémentaire dans la plupart des États membres de l'UE, il est utile, pour de nombreuses raisons, de préparer et d'élaborer une mesure qui ait un fondement plus large. À partir d'une solution à deux facteurs, Whelan *et al.* (2001) ont construit une « échelle de privation du mode de vie actuel » (CLSD), qui combine les indices élémentaire et secondaire en une seule échelle. Cependant, il est également utile d'élaborer des indices de privation qui reflètent les perceptions communes de ce que sont les nécessités de la vie moderne (les choses sans lesquelles on pourrait estimer vivre dans la pauvreté). S'agissant de la mesure de la pauvreté, il n'est guère utile

Tableau 5
Ménages n'ayant pas les moyens de se payer les nécessités de la vie courante

En %

		PSE	PCM	
			R.-U.	UE 15
Élémentaire	Loyer, eau et électricité en retard	9,3	9,2	7,2
	Vêtements de seconde main	5,1	9,8	12,6
	Viande, poisson ou poulet tous les 2 jours	1,7	5,3	5,7
	Logement insuffisamment chauffé	2,6	4,9	18,8
	Remplacement meubles usés	22,0	30,0	44,7
	Une semaine de vacances par année loin du domicile	17,5	30,0	34,1
	Recevoir amis/famille une fois par mois pour un repas	5,8	10,6	16,0
Secondaire	Posséder une télé couleur	0,1	0,6	1,1
	Avoir le téléphone	1,2	0,3	2,8
	Avoir une voiture	10,0	7,6	7,2
	Lave-vaisselle	11,2	11,3	17,7
	Magnétoscope	1,5	3,0	9,3
	Four micro-ondes	2,8	3,1	10,8
Logement	Fuites dans la toiture	3,9	2,9	6,0
	Cadres de fenêtres ou planchers pourris	11,2	10,4	7,2
	Murs/sols humides	5,6	15,0	11,6
Environnement	Bruits de voisinage	13,4	11,6	12,8
	Vandalisme	17,3	25,8	17,7
	Pollution	15,2	13,6	15,5
	Manque de place	21,1	19,8	17,6
	Trop sombre	5,0	7,3	9,9

Lecture : dans le PCM, les analyses sont pondérées par pondération transversale ménages des fins de comparabilité avec Whelan *et al.* (2000).

Sources : troisième vague du PCM (1996-1997) et enquête PSE de 1999.

d'inclure des choses que la plupart des gens ne considèrent pas comme étant des nécessités de la vie, mais plutôt des biens ou des activités « de luxe ». Une autre échelle dite « PSE » car élaborée à partir de cette enquête a donc été construite (cf. tableau 6). Un éventail d'autres options s'agissant de l'élaboration d'une mesure comparable avec l'enquête PSE de 1999 existent (cf. annexe 2).

Revenus et degré de privations dans le PCM

Dans les États membres de l'UE pour lesquels on dispose de données avec les quatre échelles étudiées, on peut montrer que c'est entre les échelles « privation élémentaire » et celle qui est issue de l'enquête PSE que l'on observe la corrélation la plus forte avec le revenu (cf. tableau 6). Le fait d'intégrer les articles de privation « secondaire » dans l'échelle CLSD n'améliore pas de manière notable « l'ajustement » entre revenu et privation. En général, les pays caractérisés par une forte inégalité de revenus sont aussi ceux où la corrélation entre revenu et privation est la plus forte. Comme on pouvait s'y attendre, les États membres de l'UE ayant des revenus médians relativement faibles et une forte inégalité de revenus (par exemple, le Portugal, la Grèce, l'Irlande, cf. Eurostat, 2002a) sont ceux où la corrélation entre revenu et privation est la plus étroite. De même, dans les pays de revenus médians élevés et ayant une faible inégalité de revenus selon les normes UE, comme l'Autriche, l'Allemagne ou le Danemark, la corrélation entre revenu et privation est moins régulière. Le Royaume-Uni se

situe quelque part entre ces deux groupes. Bien que l'inégalité de revenus y soit relativement marquée, les revenus disponibles sont également relativement élevés, et la relation entre revenu et privation est plus ténue.

Les comparaisons de l'étendue de la privation dans les États membres de l'UE mesurée selon les échelles « élémentaire » et « combinée » (CLSD) établies sur la base des données de la troisième vague du PCM, ainsi que l'échelle fondée sur les éléments qu'une majorité de personnes interrogées estiment indispensables dans l'enquête PSE, montrent que, pour ces trois échelles, les niveaux de privation au Royaume-Uni sont quelque peu en dessous de la « moyenne » de l'UE, tant pour la population dans son ensemble que pour les personnes interrogées dans le dernier quintile de la répartition de niveaux de vie, selon l'échelle d'équivalence standard (cf. tableau 7).

Cependant, ces indices ne reflètent pas nécessairement la perception générale de ce que pourraient être les nécessités de la vie dans les sociétés où vivent les personnes interrogées. Au Royaume-Uni, ces données sont contenues dans l'enquête PSE de 1999, ce qui permet de construire un indice de privation qui traduit les perceptions générales des nécessités matérielles et sociales en Grande-Bretagne aujourd'hui – l'échelle de l'enquête PSE (cf. *supra*). L'étude du score de privation PSE selon le revenu confirme la corrélation négative de cette échelle avec le revenu, quelle que soit la source utilisée pour le mesurer (cf. tableau 8). Les niveaux

Tableau 6
Relation entre revenus du ménage et degré de privation

	Élémentaire	Secondaire	Combiné	PSE
	R ² ajusté (1)	R ² ajusté (1)	R ² ajusté (1)	R ² ajusté (1)
Portugal	0,27	0,14	0,26	0,26
Gèce	0,23	0,07	0,23	0,25
Irlande	0,19	0,11	0,20	0,19
France	0,18	0,05	0,18	0,18
Italie	0,17	0,08	0,17	0,16
Royaume-Uni	0,17	0,09	0,17	0,17
Espagne	0,16	0,08	0,18	0,19
Finlande	0,13	0,10	0,16	0,14
Pays-Bas	0,10	0,06	0,12	0,10
Allemagne	0,10	0,03	0,11	0,10
Autriche	0,08	0,09	0,11	0,08
Luxembourg	0,08	0,03	0,08	0,07
Belgique	0,06	0,06	0,09	0,06
Danemark	0,06	0,03	0,07	0,07
Tous	0,03	0,02	0,04	0,04

1. R² ajusté du log du revenu net équivalent du ménage (échelle de l'OCDE modifiée) ; tous les coefficients de régression sont significatifs au niveau de 0,001.

Source : troisième vague du PCM, enquête PSE.

moyens enregistrés de privation sont plus élevés dans l'échantillon *PCM* du Royaume-Uni que dans l'échantillon de l'enquête *PSE* de 1999. Ces données suggèrent également une relation légèrement plus étroite entre revenu et privation dans l'échantillon *PCM* ($R = - 0,45$) que dans l'échantillon de l'enquête *PSE* ($R = - 0,35$).

Pauvreté monétaire, en conditions de vie et subjective au Royaume-Uni

L'analyse du profil démographique et social de la pauvreté au Royaume-Uni met en évidence les risques relatifs de pauvreté selon les trois concepts, pour la troisième vague du *PCM* au R-U (cf. tableau 9), grâce à une régression logistique binomiale. La « pauvreté monétaire » est définie ici comme le fait d'avoir un revenu équivalent inférieur à 60 % du revenu médian de la population, sur la base de l'échelle d'équivalence dite OCDE modifiée, donnant lieu à une mesure binaire : pauvre/non-pauvre. 18 % des ménages du panel *PCM* au Royaume-Uni sont identifiés comme pauvres selon cette mesure. La mesure de privation considérée ici fait référence aux articles du *PCM* qu'une majorité de répondants de l'enquête *PSE* considèrent comme des nécessités de la vie actuellement (« l'échelle au sens *PSE* »). Les personnes interrogées à qui une au moins de ces nécessités fait défaut sont définies ici comme « pauvres en conditions de vie » et 26 % des répondants du Panel au RU sont dans ce cas à la troisième vague. La « pauvreté subjective » concerne ceux qui signalent « une certaine » ou « une grande » difficulté de leur ménage « à joindre les deux

bouts » et touche 39 % des ménages de la troisième vague du Panel au Royaume-Uni.

Le type de ménage, le statut d'activité et le niveau d'éducation sont tous fortement liés avec le risque de pauvreté pour les ménages interrogés par le panel européen au Royaume-Uni (cf. tableau 9). Par exemple, lorsqu'on les compare aux couples sans enfants, les familles monoparentales sont entre 7 et 8 fois plus exposées à la pauvreté monétaire, si elles ont un enfant (6,9/1) ou deux enfants au moins (8,0/1), respectivement. De façon similaire, relativement aux personnes interrogées qui ont un emploi, les chômeurs et les inactifs ont 9 fois et 3 fois plus de risques d'être pauvres au sens monétaire. Par comparaison avec les personnes ayant un niveau d'études élevé, les personnes au niveau d'études le plus bas sont trois fois plus exposés au risque de pauvreté monétaire, quatre fois plus au risque de pauvreté en condition de vie et plus de deux fois plus au risque de pauvreté subjective (« ne pas pouvoir joindre les deux bouts »). Ainsi, selon les critères de privation sociale et matérielle, les parents isolés vivant avec deux enfants ou plus, ayant moins de 25 ans et un bas niveau d'études supportent un risque de pauvreté 18 fois supérieur à celui des personnes dans la situation de référence (cf. tableau 9).

De la même façon que dans l'analyse de l'enquête *PSE* (cf. tableau 4), la tendance générale est assez claire, les catégories les plus susceptibles de subir la pauvreté étant les parents isolés, les familles avec enfants, les chômeurs et inactifs, les personnes ayant de faibles niveaux d'études. Cependant, on constate à nouveau que

Tableau 7
Scores moyens de privation par décile de revenu

	Élémentaire		Combiné		PSE	
	Tous	20 % inférieurs	TOUS	20 % inférieurs	TOUS	20 % inférieurs
Grèce	3,73	4,97	4,83	6,57	3,41	4,67
Portugal	2,72	3,87	4,33	6,23	2,79	4,07
Espagne	1,94	3,03	2,79	4,59	2,08	3,16
Italie	1,68	2,97	2,08	3,71	1,55	2,71
Finlande	1,49	2,26	1,82	2,98	1,23	1,93
France	1,14	2,27	1,48	3,14	1,12	2,23
Irlande	1,05	2,07	1,72	3,25	1,06	2,07
Royaume-Uni	0,98	2,05	1,23	2,62	0,95	1,83
Autriche	0,91	1,74	1,25	2,31	0,90	1,65
Belgique	0,79	1,60	1,02	2,14	0,77	1,48
Allemagne	0,67	1,52	1,09	2,57	0,60	1,26
Pays-Bas	0,56	1,54	0,74	2,06	0,52	1,33
Danemark	0,56	0,90	0,88	1,34	0,54	0,95
Luxembourg	0,52	1,21	0,69	1,66	0,52	1,15
Total	1,55	2,59	2,15	3,64	1,50	2,48

Lecture : dans le *PCM*, les analyses sont pondérées par pondération transversale individuelle.
Sources : troisième vague du *PCM* (1996-1997) et enquête *PSE* de 1999.

Tableau 8
Scores moyens de l'Indice PSE, par décile de revenu équivalent (1)

	PSE	PCM	
		R.-U.	UE
Premier quintile	1,39	1,83	2,48
Deuxième quintile	0,87	1,42	1,93
Troisième quintile	0,73	0,84	1,48
Quatrième quintile	0,53	0,45	1,03
Quintile supérieur	0,20	0,20	0,59
<i>Total</i>	<i>0,53</i>	<i>0,95</i>	<i>1,50</i>
<i>Corrélation avec le revenu</i>	<i>- 0,35</i>	<i>- 0,45</i>	<i>- 0,39</i>

1. L'échelle d'équivalence est utilisée et l'échelle OCDE modifiée.

Sources : troisième vague du PCM (1996-1997) et enquête PSE de 1999.

l'exposition à la pauvreté selon l'âge ou le statut marital ne sont pas les mêmes selon les indicateurs utilisés. Par exemple, alors que les jeunes sont plus souvent pauvres que les plus de 75 ans, quelle que soit la mesure utilisée, la relation globale entre âge et pauvreté est moins claire. Ceci pourrait dans une certaine mesure refléter les interactions complexes entre âge, statut marital et type de ménage qui devraient constituer un domaine d'investigation important à l'avenir, étant donné la nature des tendances démographiques et sociales au Royaume-Uni (cf. *supra*).

*
* *

Tableau 9
Pauvreté monétaire, en conditions de vie et subjective (1) au Royaume-Uni. – Régression logistique binomiale

	Pauvreté monétaire	Pauvreté en conditions de vie	Pauvreté subjective
	N = 6,874	N = 6,880	N = 6,679
Type de ménage			
Homme seul	2,17***	1,74***	1,86***
Femme seule	3,63***	3,24***	1,83***
Parent isolé, 1 enfant	6,94***	22,4***	5,66***
Parent isolé, 2 enfants et plus	7,98***	12,00***	8,12***
<i>Couple</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple, 1 2 enfants	1,33	1,59***	1,53***
Couple, 3 enfants et plus	2,49***	4,21***	5,88***
Autres	ns	1,34**	ns
Statut marital			
Célibataire	0,48***	0,79*	ns
<i>Marié/concubin</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Séparé/divorcé	ns	1,77***	1,37**
Veuf/veuve	0,66*	ns	ns
Tranche d'âge			
16 à 24 ans	2,24***	1,76**	1,66**
25 à 34 ans	ns	2,16***	1,97***
35 à 44 ans	ns	1,91***	2,11***
45 à 54 ans	ns	ns	1,55**
55 à 64 ans	0,62**	ns	ns
65 à 74 ans	0,76*	ns	1,34*
75 ans et plus	Réf.	Réf.	Réf.
Statut d'activité			
<i>Emploi</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Chômage	9,11***	5,69***	3,26***
Inactivité	3,30***	2,70***	1,83***
Niveau d'études (2)			
<i>Supérieur</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Intermédiaire	1,86***	2,17***	1,61***
Inferieur	3,11***	4,38***	2,29***
Sexe			
<i>Homme</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Femme	ns	0,81**	ns
Constante	0,05***	0,04***	0,12***
Modèle Chi-2 (degrés de liberté)	1 009 (21)***	1 196 (21)	712 (12)***

1. Les différentes notions de pauvre sont celles couramment utilisées dans le PCM (cf. encadré 2).

2. Le niveau inférieur correspond aux études primaires et la première partie du secondaire. Le niveau intermédiaire correspond au niveau d'éducation secondaire et le niveau supérieur aux études supérieures.

Lecture : Relativement un couple sans enfant (référence), un homme seul a une probabilité 2,47 supérieure d'être pauvre en termes monétaires, 1,74 fois d'être pauvre en conditions de vie et 1,86 fois d'être pauvre en termes subjectifs. Les coefficients sont non significatifs (ns), significatifs 5 % (*), 1 % (**) et 0,1 % (***).

Sources : troisième vague du PCM au Royaume-Uni (1996-1997) et enquête PSE de 1999.

Une tendance cohérente se dégage quand on essaie d'évaluer l'étendue de la pauvreté au Royaume-Uni durant les années 1990. Quelle que soit la mesure utilisée, un peu moins d'un quart de la population britannique vivait dans la pauvreté. Ce niveau très élevé est obtenu que l'on considère la population à bas revenus (50 % du revenu moyen ou 60 % de la médiane des revenus), une mesure subjective de la pauvreté ou des méthodes combinées (faibles revenus et privation).

Cependant, ces différentes méthodes n'aboutissent pas aux mêmes conclusions quant à la composition de cette population et l'identification des groupes de personnes et de ménages considérés comme pauvres. On ne constate qu'un faible degré de recoupement entre faiblesse de revenus et degré de privation – bien que le recoupement entre privation et pauvreté subjective soit plus important (Gordon *et al.*, 2000). Cette faible corrélation entre bas revenus et privation se retrouve aussi dans tous les autres pays de l'UE, signal des difficultés que l'Union européenne et le gouvernement britannique ont à affronter pour mesurer la pauvreté. Premièrement, ces méthodes s'intéressent uniquement au revenu, plutôt qu'aux effets du revenu. À un moment donné, de nombreuses personnes touchent un revenu peu élevé. Elles peuvent être à leur compte et en train de mettre sur pied une nouvelle entreprise, temporairement au chômage pour une courte période de temps ou avoir récemment décidé de reprendre des études. Elles ne tombent pas immédiatement dans la pauvreté en condition de vie. Il n'y a donc pas une corrélation aussi forte qu'on pourrait le penser entre le revenu courant et le fait de subir des privations ou de se considérer comme pauvre. En toute rigueur, l'étude scientifique de la pauvreté nécessite non seulement d'examiner le revenu courant mais aussi d'observer la manière dont les gens vivent, leur niveau de vie, s'ils sont privés ou pas de certains biens et s'ils peuvent ou non participer à la vie de la société

Une seconde limite des analyses usuelles tient au fait que les statistiques relatives au revenu doivent être ajustées en fonction de la taille et de la composition des ménages. Il va sans dire qu'un foyer de trois personnes a besoin de plus d'argent qu'un ménage d'une personne, pour avoir le même niveau de vie. Mais la quantification des échelles d'équivalence reste largement débattue. Jusqu'à cette année, l'échelle d'équivalence retenue par le gouvernement britannique était celle de Mc Clements qui accorde un très faible poids aux jeunes enfants. Cette

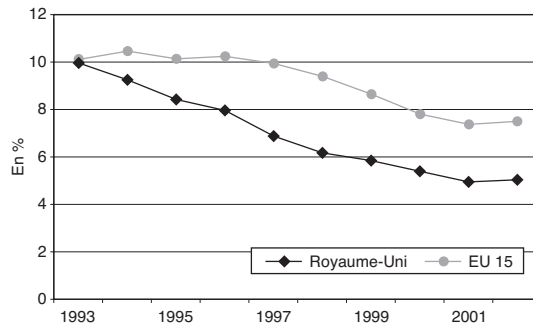
échelle vient de passer au second plan des publications officielles au Royaume-Uni, au profit de l'échelle OCDE modifiée, utilisée par l'Union européenne dans un souci de standardisation (National Statistics, 2005). Si le poids accordé par cette dernière aux jeunes enfants est un peu supérieur à la précédente, elle suppose toujours que les enfants de moins de 14 ans ne représentent que 60 % du coût d'un adulte supplémentaire, c'est-à-dire que deux bébés coûtent un peu plus cher qu'un adulte. Il en résulte que, selon les statistiques usuelles de revenu, peu de familles avec de jeunes enfants vivent dans la pauvreté. Cependant, de nombreuses études ont montré qu'au Royaume-Uni, ce sont les familles avec de jeunes enfants qui souvent sont les plus pauvres matériellement et en plus grande difficulté financière. Le choix d'une échelle d'équivalence n'est donc pas neutre lorsque l'on cherche à réduire la pauvreté d'une catégorie particulière, par exemple les enfants, les politiques étant aujourd'hui incitées à viser les familles avec des enfants adolescents plutôt qu'avec de jeunes enfants. L'enquête *PSE* a fourni des mesures simultanées de la faiblesse des revenus et des conditions de vie matérielles pour mesurer la pauvreté. Elle a également permis d'utiliser les informations les plus récentes disponibles en matière de budgets-types au travers de l'échelle d'équivalence servant à ajuster le revenu à la taille et à la composition du ménage. C'est ainsi que l'on a obtenu une estimation alternative du nombre de pauvres en Grande-Bretagne et, partant, un outil pour cibler les individus à faibles ressources plus efficace et plus cohérent avec les définitions générales de la pauvreté que les mesures actuellement en vigueur au Royaume Uni ou dans l'UE. La vision de la pauvreté que fournit cette nouvelle mesure ne remet pas complètement en cause pas les analyses précédentes, mais apporte des éclairages significatifs. Selon les données de l'enquête *PSE*, environ un quart de la population dispose d'un bas revenu et subit des privations de nécessités de la vie courante. Le risque de pauvreté est très important chez les parents isolés (plus que dans les approches usuelles), les allocataires de minima sociaux, les personnes d'âge actif sans emploi, les familles nombreuses.

Afin d'obtenir des mesures comparables au niveau européen, il faudrait développer les travaux sur les mesures de privation dans les autres pays de l'Union européenne – ainsi que Tony Atkinson et ses collègues l'ont recommandé (Atkinson *et al.*, 2002). De même, des statistiques alternatives en matière de faibles revenus

dans l'UE pourraient être obtenues si des travaux étaient engagés pour élaborer sur une base empirique des budgets-types dans les États membres, ce qui aiderait à lever la contrainte du caractère arbitraire du seuil de 60 % du revenu médian et de l'échelle d'équivalence (Gordon, Pantazis et Townsend, 2000). Les seuils de faibles revenus seraient alors liés à un niveau de vie ou « train de vie » matériel précisément

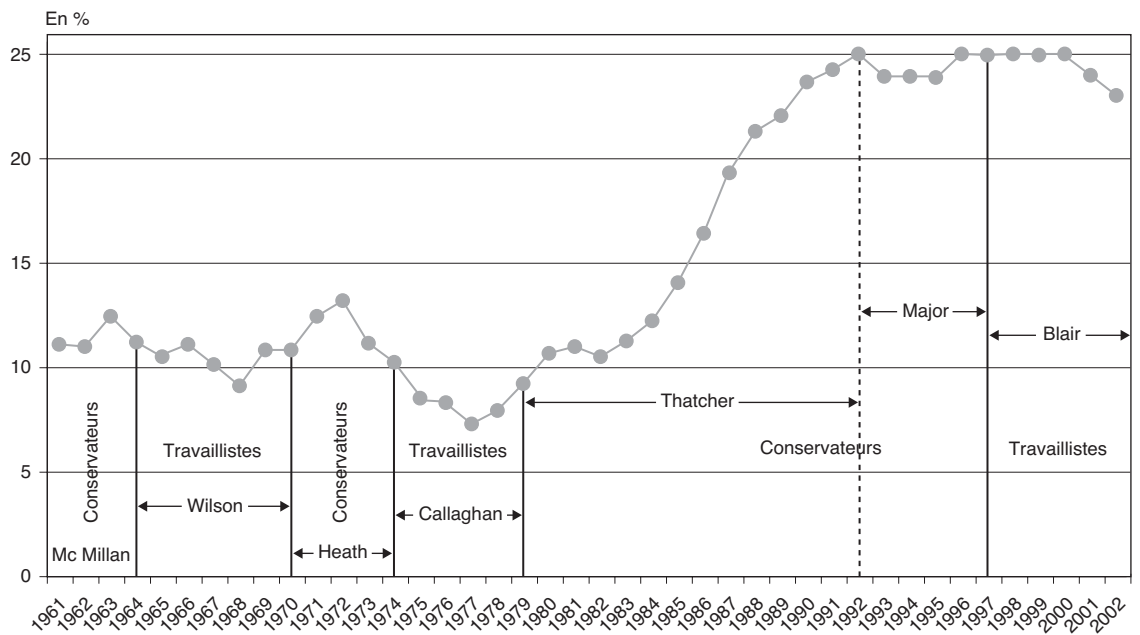
identifié, plutôt qu'à un point arbitraire sur l'échelle des revenus. Certes les budgets-types, initialement développés par des chercheurs européens aux XVIII^e et XIX^e siècles (par exemple Davies, 1795 ; Engel, 1895, etc.) en l'absence de données en population générale, sont relativement difficiles à produire et ne recueillent pas toujours un large consensus, mais cette piste mériterait d'être explorée. □

Graphique I
Chômage au sens du BIT au R.-U. et dans l'UE
de 1993 à 2002



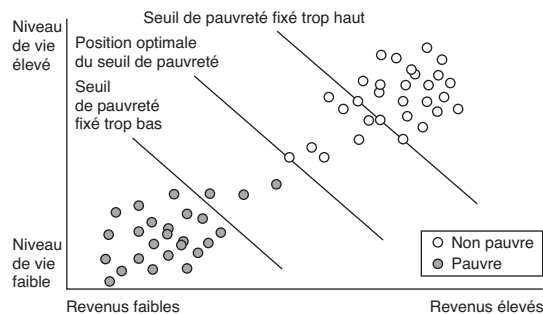
Source : indicateurs structurels de l'UE (© ECSC-EC-EAEC, Bruxelles/Luxembourg, 2001).

Graphique II
Pourcentage de la population vivant avec moins de la moitié des revenus moyens (séries HBAI),
1961-2002



Lecture : le concept de revenu est entendu coût du logement déduit.
 Source : Goodman et Webb (1994) et DWP (2003).

Graphique III
La détermination du seuil de pauvreté – Revenu
et niveau de vie.



Source : enquête PSE, 1999.

BIBLIOGRAPHIE

- Atkinson A., Cantillon B., Marlier E. and Nolan B. (2002)**, « Indicators for Social Inclusion », *Politica Economica*, n° 18.
- Booth C. (1903)**, *Life and Labours of People in London*, Londres, Macmillan.
- Bradshaw J. (1993)**, *Budget Standards for the United Kingdom*, Avebury, Aldershot.
- Bradshaw J. and Millar J. (1991)**, *Lone Parent Families in the UK*, DSS Research Report, n° 6, Londres, HMSO.
- CE (Commission européenne) (2002)**, *Situation sociale dans l'Union européenne, 2001*, Commission européenne/Eurostat, Bruxelles.
- CE (Commission européenne) (1996)**, *Enquête communautaire sur la main-d'oeuvre : méthodes et définitions*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg.
- CEE (1985)**, « Action communautaire spécifique de lutte contre la pauvreté, Décision du Conseil du 19 décembre 1984, n°85/8 », *Journal officiel de l'Union européenne*, n° L002, p. 24.
- CEE (1981)**, *Final Report from the Commission to the Council on the First Programme of Pilot Schemes and Studies to Combat Poverty*, Commission européenne, Bruxelles.
- Davies D. (1795)**, *The Case of Labourers in Husbandry*, G.G & J. Robinson, Bath & London.
- Dennis I. and Guio A. C. (2003)**, « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken – partie 1 », *Statistiques en bref, série population et conditions sociales*, thème 3-8/2003, Luxembourg, Eurostat.
- DSS (Department for Social Security) (2000)**, *Households Below Average Income, 1998/1999*, Londres, The Stationery Office.
- DSS (Department for Social Security) (1999)**, *Opportunity for All: Tackling Poverty and Social Exclusion*, Londres, The Stationery Office.
- DWP (Department for Work and Pensions) (2003)**, *Households Below Average Income, 2001/2002*, Londres, The Stationery Office.
- DWP (Department for Work and Pensions) (2002)**, *Annual Abstract of Statistics: 2002 Edition*, Londres, The Stationery Office.
- Engel E. (1895)**, « Die Lebenskosten belgischer Arbeiter-Familien früher and jetzt, (The Living Costs of Belgian Worker Families) », *International Statistical Bulletin*, vol. 9, n° 1, pp. 1-124.
- Eurostat (2002a)**, *Annuaire de Eurostat*, Luxembourg:
- Eurostat (2002b)**, « La protection sociale en europe », *Statistiques en bref, série population et conditions sociales*, thème 3-1/2002, Luxembourg, Eurostat.
- Eurostat. (2001)**, *Statistiques sociales européennes : résultats de l'enquête sur la main-d'oeuvre*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Goodman A., and Webb S. (1994)**, *For Richer; for Poorer - The Changing Distribution of Income in the UK 1961-1991*, Institute for Fiscal Studies, Londres.
- Gordon D. (1995)**, « Census Based Deprivation Indices: Their Weighting and Validation », *Journal of Epidemiology and Community Health*, n° 49, pp. 39-44.
- Gordon D. (2000)**, « The Scientific Measurement of Poverty: Recent Theoretical Advances », in Bradshaw J. and Sainsbury R. (Eds), *Researching Poverty*, Ashgate, Aldershot, pp. 37-58.
- Gordon D. and Pantazis C. (1997)**, *Breadline Britain in the 1990s*, Ashgate, Aldershot.
- Gordon D., Pantazis C. et Townsend P. (2000)**, « Absolute and Overall Poverty: a European History and Proposal for Measurement », in Gordon D. and Townsend P. (Eds) *Breadline Europe: The Measurement of Poverty*, Bristol, Policy Press, pp 79-106.
- Gordon D., Adelman L., Ashworth K., Bradshaw J., Levitas R., Middleton S., Pantazis C., Patsios D., Payne S., Townsend P. et Williams J. (2000)**, *Poverty and Social Exclusion in Britain*, York, Joseph Rowntree Foundation.

- Gordon D. and Townsend P. (2000)**, *Breadline Europe: The Measurement of Poverty*, Bristol, Policy Press.
- Higgs H. (1893)**, « Workmen Budgets », *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 56, n° 2, pp. 255-285.
- Layte R., Maître B., Nolan B. et Whelan C. (2001a)**, « Explaining Deprivation Levels in the European Union », *Acta Sociologica*, vol. 44, n° 2, pp. 105-121.
- Layte R., Maître B., Nolan B. and Whelan C. (2001b)**, « Persistent and Consistent Poverty in the 1994 and 1995 Waves of the European Community Household Panel Survey », *Review of Income and Wealth*, vol. 47, n° 4, pp. 427-449.
- Le Pay F. (1855)**, *Les Ouvriers européens : Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe; précédées d'un exposé de la méthode d'observation*, (The European Workers: Study on the work, the domestic life and the moral condition of the working populations of Europe; preceded by an exposition of the observation method), Tours : A. Mame et fils, 6 vol.. Téléchargeable sur le site : <http://www.gallica.bnf.fr>
- Mack J. and Lansley S. (1985)**, *Poor Britain*, London, Allen & Unwin.
- McKay S. and Marsh A. (1994)**, « Lone Parents and Work », *DSS Research Report*, n° 25, Londres, HMSO.
- National Statistics (2005)**, « Households below Average Income Statistics: Adoption of New Equivalence Scales », *First Release*, 25 July 2005.
- Nations unies (1995)**, *Déclaration et programme d'action du sommet mondial pour le développement social*, Copenhague, 12 mars 1995, Rapport de la Grande Commission, New York, Nations Unies.
- ONS (Office for National Statistics) (2002)**, *Living in Britain: Results from the 2000/01 General Household Survey*, Londres, National Statistics.
- ONS (Office for National Statistics) (2001)**, *Living in Britain: Results from the 2000/01 General Household Survey*, Londres, National Statistics.
- Palmer G., Rahman M. and Kenway P. (2002)**, *Monitoring Poverty and Social Exclusion, 2002*, Londres, New Policy Institute/Joseph Rowntree Foundation.
- Parker H. (éditeur) (2000)**, *Low Cost but Acceptable: Incomes for Households aged 65-74 Years in the UK*, Bristol, The Policy Press.
- Parker H. (éditeur) (1998)**, *Low Cost but Acceptable. A minimum Income Standard for the UK: Families with Children*, Bristol, The Policy Press.
- Threlfall M. (2000)**, « European Employment: a New Approach to Analysing Trends », *European Journal of Social Quality*, vol. 2, n° 2, pp. 13-50.
- Townsend P. (1979)**, *Poverty in the United Kingdom*, Londres, Penguin.
- Vergier D. (2005)**, « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Économie et Statistique*, n° 383-384-385, ce numéro.
- Webster D. (2002)**, « Unemployment: How Official Statistics Distort Analysis and Policy and Why », *Radical Statistics*, n° 79-80, pp 96-127. Téléchargeable sur le site : <http://www.rads-tats.org.uk/no079/webster.htm>
- Whelan C., Layte R. et Maître B. (2002)**, « Multiple Deprivation and Persistent Poverty in the European Union », *Journal of European Social Policy*, vol. 12, n° 2, pp. 91-105.
- Whelan C., Layte R., Maître B. et Nolan B. (2001)**, « Income, Deprivation and Economic Strain: An Analysis of the European Community Household Panel », *European Sociological Review*, vol. 17, n° 4, pp. 357-372.

Tableau A
Perceptions des nécessités, 1983-1999

En %

	Parlant de nécessités			Incapables de se les offrir
	Omnibus Survey			PSE
	1983	1990	1999	1999
Lit et literie pour tous	97	97	95	1
Chauffage pour les salles de vie	97	97	94	1
Maison sans humidité	96	98	94	6
Aller voir des amis ou des proches à l'hôpital	-	-	92	3
Deux repas par jour pour les adultes	64	90	91	1
Médicaments prescrits par le médecin	-	-	91	1
Réfrigérateur	77	92	89	< 1
Fruits et légumes frais chaque jour	-	88	86	4
Manteau chaud imperméable	87	91	85	4
Remplacer les appareils électriques en panne	-	-	85	12
Visites à des amis ou à des proches	-	-	84	2
Célébrer les occasions spéciales	69	74	83	2
Argent pour décorer la maison	-	92	82	14
Visites à l'école, par ex. le jour du sport	-	-	81	2
Assister à des mariages, des funérailles	-	-	80	3
Viande, poisson ou équivalent végétarien	63	77	79	3
Assurer le contenu de son logement	-	88	79	8
Passe-temps ou loisirs	64	67	78	7
Lave-linge	67	73	76	1
Aller chercher les enfants à l'école	-	-	76	2
Téléphone	43	56	72	1
Vêtements corrects pour les entretiens d'embauche	-	-	69	13
Congélateur/Réfrigérateur avec congélateur	-	-	68	3
Tapis dans les salles de séjour et les chambres	70	78	68	2
Épargner régulièrement pour les jours de vaches maigres	-	68	67	7
Deux paires de chaussures de cuir tous temps	78	74	67	4
Inviter amis ou proches à manger	32	37	65	10
Argent pour soi-même chaque semaine	-	-	59	3
Une télévision	51	58	58	1
Un rôti ou équivalent végétarien chaque semaine	67	64	58	11
Cadeaux amis/famille chaque année	63	69	58	1
Une période de vacances loin de chez soi	63	54	56	14
Remplacement des meubles usés	-	-	54	6
Un dictionnaire	-	-	53	6
Une tenue pour des occasions spéciales	48	54	53	4

Lecture : le fait de vivre dans une maison sans humidité était considéré comme indispensable ou une « nécessité de la vie courante en Grande Bretagne » par 96 % de la population en 1983, 98 % en 1990 et 94 % en 1999. Parmi les personnes interrogées à l'enquête PSE, 6 % déclaraient vivre dans une maison humide, donc être « privés » au regard de cette « nécessité ».

Tableau B
Profil social de la pauvreté en Grande-Bretagne

En %

	Taux de pauvreté (1)	Structure de la population pauvre
Sexe de la personne interrogée		
Homme	22	42
Femme	29	58
Revenu minimum ou allocation de demandeur d'emploi		
Non	21	73
Oui	70	27
Nombre d'enfants dans le ménage		
0	22	56
1	29	16
2	29	16
3 et plus	46	13
Composition du ménage		
Adulte célibataire	32	22
Parent isolé et 1 enfant	66	5
Parent isolé et 2 enfants	62	3
Parent isolé et 3 enfants ou plus	89	2
Couple	15	18
Couple et 1 enfant	24	7
Couple et 2 enfants	26	11
Couple et 3 enfants	39	6
Couple et 4 enfants et plus	29	2
Âge du plus jeune enfant		
0 à 4 ans	22	56
5 à 11 ans	29	16
12 à 15 ans	29	16
16 ans et plus	46	13
Logement		
Propriétaire	15	17
Accédant à la propriété	19	35
Locataire du parc privé	33	9
Locataire d'un logement « HLM »	61	29
Autres logements sociaux	57	10
État civil		
Célibataire	31	19
Marié	20	45
Union libre	31	11
Séparé/divorcé	46	16
Veuf	30	10
Âge de la personne interrogée		
16 à 24 ans	34	11
25 à 34 ans	38	27
35 à 44 ans	20	14
45 à 54 ans	25	16
55 à 64 ans	20	14
65 à 74 ans	21	10
75 ans et plus	21	8

1. Le taux de pauvreté est celui défini dans l'enquête PSE (cf. encadré 2).

Lecture : le taux de pauvreté des personnes âgées de 16 à 24 ans est de 34 %. Leur part dans la population pauvre est de 11 %.
 Source : enquête PSE, 1999.

ANNEXE 2

La proportion de personnes interrogées dans le cadre de la PCM au Royaume-Uni en 1996-1997 qui ne pouvaient pas se permettre les « nécessités de la vie courante » telles que décrites par une majorité de personnes interrogées lors de la *ONS Omnibus Survey* de juin 1999 offre des résultats intéressants (cf. tableau A). Bien qu'une télé couleur soit considérée comme une nécessité par la plupart (58 %) des personnes interrogées par l'ONS, très peu de personnes (moins de 1 %) ne peuvent pas se permettre une télé couleur, donc il est peu probable que cet article apporte beaucoup à un indice de privation potentiel basé sur les nécessités perçues. Si la validité des articles retenus – la mesure dans laquelle ces articles définissent réellement le concept de privation – ne peut pas être déterminée statistiquement, la validité conceptuelle peut être déduite en mesurant le lien avec des indicateurs indépendants dont on sait qu'ils sont étroitement liés à la pauvreté.

Ces indicateurs peuvent être les risques relatifs de maladie chronique ou les perceptions subjectives de la pau-

vreté pour les personnes interrogées au Royaume-Uni en 1996-1997 dans le cadre du *PCM* (cf. tableau A). Ces données montrent que tous ces articles sont susceptibles d'être des indicateurs de privation valables. C'est uniquement dans le cas de la possession d'un téléphone que l'on constate une corrélation non significative au niveau de 5 % avec la maladie chronique.

Comme ces données le montrent, le fait d'inclure tous ces éléments donne une échelle qui dépasse le seuil de fiabilité minimum désiré de Nunally (1979) de 0,7 (cf. tableau B). Le fait d'enlever les points « murs/sols pourris », « téléphone » et « télé couleur » donne toujours des améliorations modestes de la fiabilité de l'échelle. Cependant, à l'exception du poste « télé couleur » qui n'ajouterait jamais grand-chose à l'échelle et qui doit être exclu, ces articles semblent être des mesures valables et importantes du degré de privation et devraient figurer dans une échelle finale. Sur cette base, l'alpha de Cronbach pour cette échelle serait de 0,73.

Tableau A
Validité des éléments de privation *PCM* tirés de la *PSE*
En %

	ONS Omnibus	PCM		
	Considéré comme une nécessité	Pouvant se le permettre	Maladie chronique	Difficultés à joindre les deux bouts
Incapable de chauffer suffisamment	94	2,6	1,60	2,47
Murs/sols pourris	93	5,6	1,75	1,50
Viande, poulet ou poisson tous les deux jours	79	1,7	1,43	2,52
Téléphone	72	1,2	1,24 (1)	2,37
Épargne	66	43,8	1,33	5,10
Recevoir amis/famille pour un repas par mois	65	5,8	1,50	2,72
Télévision couleur	58	0,1	1,51	2,48
Une semaine de vacances par année loin du domicile	55	17,5	1,40	3,63
Remplacer les meubles usés	54	22,0	1,36	3,62

1. Non significatif au niveau de 5 % du test de Pearson.

Lecture : Au Royaume-Uni, 58 % des personnes interrogées dans l'enquête Omnibus considèrent que posséder une télévision couleur est une « nécessité de la vie courante ». Dans le PCM, en 1996, 0,1 % des ménages n'en disposent pas pour des raisons financières. Dans cette même enquête, ceux qui ne possèdent pas de télévision couleur sont 1,51 fois plus nombreux à déclarer une maladie chronique et 2,72 à se sentir pauvre que ceux qui en possèdent une.

Sources : ONS Omnibus et troisième vague du PCM pour le Royaume-Uni.

Tableau B
Fiabilité de l'échelle de privation *PCM* tirée de la *PSE*

	Corrélation de l'échelle globale avec l'article	Alpha si article supprimé
Chauffer suffisamment	0,3826	0,7026
Murs/sols humides	0,1878	0,7352
Viande tous les 2 jours	0,3867	0,7015
Avoir une télé couleur	0,1661	0,7272
Avoir le téléphone	0,1686	0,7280
Avoir des gens à dîner une fois	0,4795	0,6819
1 semaine de vacances par année	0,6650	0,6306
Remplacer le mobilier usé	0,6427	0,6370
Avoir de quoi épargner	0,5208	0,6736
Alpha de Cronbach = 0,7112		

Lecture : La corrélation entre l'échelle globale et le fait de manger de la viande tous les 2 jours est de 0,3867. L'alpha de Cronbach obtenu en supprimant l'article de la liste des privations retenues pour constituer l'échelle globale est de 0,7015.

Source : enquête PSE et troisième vague du PCM pour le Royaume-Uni.